

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Secrétariat du CSRPN
Hauts-de-France

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Service Eau et Nature
Pôle Nature et Biodiversité

Affaire suivie par :
Isabelle POIRET
Tél : 03 22 82 92 83

Courriel : secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DU CSRPN HAUTS-DE-FRANCE

I – Préambule : mission, composition et fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) est principalement régi par les articles L 411-1A et R 411-22 à R 411-29 du code de l'environnement.

Le CSRPN est une instance consultative à compétence scientifique qui peut être saisie par le préfet de Région ou le président de la Région concernant toute question relative à la connaissance, la conservation et la gestion des patrimoines naturels régionaux.

Par ailleurs, certaines procédures imposent un avis du CSRPN (plan de gestion des réserves naturelles nationales ou régionales, labellisation UICN des listes rouges régionales, inventaire ZNIEFF et patrimoine géologique, dérogation espèces protégées, arrêté de destruction d'espèces exotiques envahissantes, validation des documents d'objectifs des sites Natura 2000...).

Les membres du CSRPN sont des spécialistes désignés *intuitu personæ* pour leurs compétences scientifiques, en particulier dans les universités, les organismes de recherche, les sociétés savantes, les muséums régionaux.

La composition du CSRPN des Hauts-de-France actuel a été fixée par l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2017. 36 experts y sont nommés pour une durée de 5 ans renouvelable. Leur mandat expirera le 28 février 2022.

Il faut signaler la démission le 25 mai 2018 de Yann LE PERU pour cause de déménagement hors de la région.

Et, malheureusement, le conseil a appris le décès, le 1^{er} février 2019, d'un de ses membres, Monsieur José GODIN.

L'article R411-22 du code de l'environnement impose le remplacement de ces membres pour la durée restante du mandat (soit jusqu'au 28 février 2022). Un appel à candidatures sera donc lancé en 2019 pour nommer leurs remplaçants.

A ce jour, le CSRPN des Hauts-de-France est composé des 34 spécialistes suivants :

	Domaine(s) d'expertise
Lucas BALITEAU	Entomologie, rapaces, mammifères Ecosystèmes forestiers
Vincent BAWEDIN	Géographie des espaces littoraux, Ornithologie Ecosystèmes littoraux, marins, zones humides
Benjamin BIGOT	Ornithologie Ecosystèmes terrestres, forestiers, aquatiques et zones humides
Jean-Luc BOURGAIN	Mammifères marins, poissons, invertébrés aquatiques, algues ; Peuplements benthiques et pélagiques de la Manche orientale
Bernard BRIL	Ornithologie, mammifères marins, amphibiens, reptiles
Jérôme CANIVE	Géographie physique et humaine, pédologie des écosystèmes régionaux Ecosystèmes forestiers, zones humides Gestion des milieux naturels
Déborah CLOSSET-KOPP	Flore vasculaire, écosystèmes forestiers, agro-écosystèmes, corridors écologiques
Vincent COHEZ	Ornithologie, Mammifères terrestres(chiroptères), herpétologie, entomologie (odonates, orthoptères, rhopalocères) Gestion des milieux naturels
Jean-Pierre COLBEAUX	Géologie, hydrogéologie Ecosystèmes littoraux, marins, aquatiques, zones humides, terrestres ;
Xavier COMMECY	Ornithologie, chiroptères, vertébrés sauf poissons
Thierry CORNIER	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes fluviaux, alluviaux, zones humides, forestiers
Guillaume DECOCQ	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes forestiers, aquatiques, zones humides, terrestres
Marguerite DELAVAL	Chiroptères Gestion des milieux naturels
François DUCHAUSSOIS	Géologie, mollusques, flore supérieure
Françoise DUHAMEL	Phytosociologie, cartographie de la végétation, écologie végétale et restauration des milieux naturels
Rémi FRANCOIS	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, reptiles, amphibiens, orthoptères, odonates, Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres (pelouses, prairies) Continuités écologiques
Laurent GAVORY	Faune vertébrée (ornithologie, batrachologie) et invertébrée (odonates, rhopalocères), habitats de zones humides et boisées
Guénaël HALLART	Avifaune terrestre, mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, lépidoptères Milieux et écosystèmes de Thiérache (Aisne)
Jean-Christophe HAUGUEL	Flore supérieure, bryoflore, phytosociologie
Philippe JULVE	Flore, phytosociologie, flore et végétation aquatique, macroalgues marines benthiques, biocénoses littorales et marines
Gildas KLEINPRINTZ	Espèces piscicoles et invertébrés aquatiques Hydrosystèmes lotiques et lentiques et zones humides adjacentes Ecologie des populations et conservation de la nature
Stéphane LE GROS	Ornithologie, mammifères Ecosystèmes terrestres, zones humides Gestion des milieux
Jérémy LEBRUN	Flore supérieure, phytosociologie, entomologie (rhopalocères/hétérocères, orthoptères, odonates)

	Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres
Guillaume LEMOINE	Flore supérieure, amphibiens, hyménoptères Ecosystèmes littoraux, anthropisés (carrières, terrils, friches industrielles)
Christophe LUCZAK	Ornithologie ; Invertébrés marins Ecosystèmes littoraux et marins
Francis MEUNIER	Ornithologie (limicoles et anatidés), micromammifères Ecosystèmes littoraux, zones humides, estuaires Gestion des milieux naturels Ecologie des populations et de la conservation de la nature
Cécile PATRELLE	Amphibiens, parasitologie de la faune sauvage, espèces cynégétiques Zones humides Gestion des milieux naturels
Aryendra PAWAR	Espèces piscicoles et astacicoles (écrevisses) Ecosystèmes aquatiques (rivières) et zones humides
Olivier PICHARD	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, chiroptères Ecosystèmes forestiers, zones humides
Nicolas SPILMONT	Milieu marin, faune benthique marine, espèces introduites marines
Franck SPINELLI	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, mammifères dont chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères rhopalocères, orthoptères Gestion des milieux naturels
Damien TOP	Flore supérieure, chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, rhopalocères, hétérocères, syrphes, orthoptères Ecosystèmes terrestres et zones humides Gestion des milieux naturels
Anne TRANNOY	Faune sauvage chassable et prédateurs Gestion des milieux naturels
Vincent VIGNON	Mammifères (ongulés, carnivores), faune associée aux vieux peuplements forestiers, orthoptères Ecosystèmes forestiers, continuités écologiques

La présidence du CSRPN Hauts-de-France est assurée par Franck SPINELLI. Les vice-présidents sont Guillaume LEMOINE et Vincent BAWEDIN.

Le fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France respecte le règlement intérieur adopté en séance plénière du 19 octobre 2017.

Les sujets relatifs au patrimoine géologique sont traités par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG).

Conformément aux dispositions du code de l'environnement :

- le coordinateur scientifique est un membre du CSRPN – Jean-Pierre COLBEAUX (nommé en séance plénière du 17 mars 2017)
- la composition de cette commission a été validée en séance plénière du 27 avril 2017.

Certains travaux de la CRPG doivent être validés en séance plénière du CSRPN.

Pour les autres sujets, le CSRPN a constitué quatre groupes de travail : Espaces, Espèces, Connaissance, Milieux marins et littoraux qui sont réunis selon les besoins.

Les avis émis par le CSRPN sont publiés sur le site internet de la DREAL (<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>).

Le secrétariat du CSRPN est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), au pôle Nature et Biodiversité du Service Eau et Nature.

II - Séances plénières

Le CSRPN s'est réuni à six reprises en séance plénière durant l'année 2018. Ces séances ont eu lieu dans les locaux de la DREAL, soit à Lille et à Amiens.

II- 1) Participation

Séance du	22/02/2018	12/04/2018	31/05/2018	20/06/2018	25/09/2018	29/11/2018
Lieu	Amiens	Lille	Amiens	Amiens	Lille	Amiens
Présents	21	12	15	12	15	22
Absents/excusés	15	24	20	23	20	13
% présents	58 %	33 %	43 %	34 %	43 %	63 %
Nbre de mandats	8	12	7	9	12	5
% présents+mandats	81 %	67 %	63 %	60 %	77 %	77 %

La participation moyenne, sans tenir compte des mandats, s'élève à **46 %**.

En tenant compte des mandataires, la participation moyenne atteint **71 %**

Le taux de participation, mandats compris, a permis d'atteindre le quorum et de délibérer à chaque séance.

II- 2) Sujets traités

Outre la validation des procès verbaux faite en début de chaque séance, les questions diverses abordées en fin de séance et la présentation du rapport d'activité annuel lors de la première séance de l'année, les sujets traités en séance sont rappelés ci-après.

II-2-a) Séance du 22 février 2018 à Amiens

- > Plan d'actions quinquennal des CEN Picardie et Nord-Pas-de-Calais
- > Plan de gestion 2018/2027 de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Prairies humides de la ferme du Moulin Fontaine
- > Projet de parc animalier de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin
- > Demande de dérogation espèces protégées relative à l'Armérie de Haller sur la commune d'Auby (59)

II-2-b) Séance du 12 avril 2018 à Lille

- > Demande de dérogation espèces protégées sollicitées par les mytiliculteurs du Pas-de-Calais et de la Somme pour l'effarouchement et la destruction de goélands argentés
- > Validation de la méthode d'élaboration des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF Hauts-de-France pour la flore vasculaire et les bryophytes
- > Programme pluriannuel de renouvellement des plans de gestion des Réserves Naturelles Régionales (RNR) et échanges sur les modalités d'avis
- > Plan de gestion 2016-2020 de la RNR des Prés du Moulin Madame (62)
- > Plan de gestion 2017-2021 de la RNR de Pantegnies (59)
- > Plan de gestion 2017-2021 de la RNR des Monts de Baives (59)
- > Plan de gestion 2017-2021 de la RNR des Monts de Baives (59)

II-2-c) Séance du 31 mai 2018 à Amiens

- > Présentation par la Région du projet de SRADDET Hauts-de-France et de son volet biodiversité
- > Retour de Franck Spinelli sur la conférence des présidents de CSRPN du 27 février 2018
- > Demande de dérogation espèces protégées relative au projet de stade de football à Ambleteuse

II-2-d) Séance du 20 juin 2018 à Amiens

- > Evaluation des services écosystémiques en Hauts-de-France
- > Validation des référentiels Flore vasculaire et bryophytes Hauts-de-France : listes rouges et liste espèces déterminantes ZNIEFF
- > Liste locale 2 et la modification de la liste locale 1 des projets devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dans la Somme
- > Validation des ZNIEFF actualisées en Nord Pas-de-Calais en 2017 et réflexion sur la révision des périmètres

II-2-e) Séance du 25 septembre 2018

- > Finalisation de la note sur le SRADDET
- > Information sur les avis experts délégués
- > Plan de gestion de la RNN Marais d'Isle,
- > Retrait du schéma départemental de gestion cynégétique de la liste locale 1 des projets/plans/programmes soumis à évaluation des incidences Natura 2000 dans la Somme
- > Liste rouge Araignées Nord Pas-de-Calais
- > Projet de terrain de football d'Ambleteuse, vote de l'avis n°2018-ESP15 sur la demande de dérogation espèces protégées

II-2-f) Séance du 29 novembre 2018

- > Point d'information sur les arrêtés préfectoraux de protection : APPB, APPHN, APPG
- > Inventaire régional du patrimoine géologique : bilan 2018 de l'activité de la CRPG et validation des nouvelles fiches
- > Gestion de la Lindernie fausse-gratiolle (EEE) en Moyenne Vallée de l'Oise
- > Plan de gestion de la RNN d'Acquin-Wavrans
- > Liste d'espèces déterminantes ZNIEFF faune côté Picardie

III - Groupes de travail

Les groupes de travail se réunissent soit pour traiter un sujet en amont de sa présentation en séance plénière, soit pour traiter directement un sujet ne nécessitant pas d'avis selon la réglementation (avis CSRPN facultatif).

L'activité de chaque groupe est coordonnée par un(e) chargé(e) de mission du Pôle Nature et Biodiversité de la DREAL.

Les dates de réunion des groupes de travail sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil qui peuvent, s'ils le souhaitent, participer à un groupe de travail auquel ils ne sont pas inscrits.

III – 1) Groupe de travail Connaissance

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Guillaume Kotwica.

Le groupe de travail Connaissance est composé des membres suivants :

Xavier COMMECY	Guénaël HALLART	Jérémy LEBRUN
Françoise DUHAMEL	Jean-Christophe HAUGUEL	Olivier PICHARD
Laurent GAVORY	Philippe JULVE	Anne TRANNOY

Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2018.

III-1-a) Réunion du 24 mai 2018

Étaient présent(e)s pour le CSRPN : Françoise DUHAMEL, Jean-Christophe HAUGUEL, Laurent GAVORY,

Olivier PICHARD.

Lors de cette réunion, a été fait :

- un point sur le SINP Connaissance ;
- un point d'information sur l'actualisation des ZNIEFF ;
- une présentation de la méthodologie pour l'actualisation de la liste d'espèces déterminantes faune en Picardie ;
- une présentation des ZNIEFF actualisées en 2017 en Nord Pas-de-Calais en vue de leur validation en séance plénière.

Par ailleurs, une réunion des référents du CSRPN sur les ZNIEFF : Lucas BALITEAU, Franck SPINELLI et Laurent GAVORY pour « faune et fonctionnalité écologique » et Françoise DUHAMEL pour « flore et habitats » et deux secrétariats scientifiques des ZNIEFF, les CEN Hauts-de-France, s'est tenue le 29 mars 2018. Cette réunion a permis de faire un point sur l'état d'avancement de l'actualisation des ZNIEFF et d'amorcer le travail sur la déclinaison régionale de la méthodologie de l'inventaire.

III-1-b) Réunion du 12 octobre 2018

Étaient présent(e)s pour le CSRPN : Françoise DUHAMEL, Jean-Christophe HAUGUEL, Aryendra PAWAR, Olivier PICHARD.

Lors de cette réunion les indicateurs et leurs méthodes de calcul pour la future brochure de l'ORB (Observatoire Régional de la Biodiversité) ont été présentés.

La cellule technique de l'ORB a également fait un point sur l'avancement de ses différents travaux (sites internet, Label du Patrimoine Naturel...).

III – 2) Groupe de travail Espaces

La coordination du groupe était assurée en 2018 par Réjane Le Bris. Suite à son départ en octobre 2018, cette coordination sera assurée en 2019 par Julien Labalette.

Composition du groupe :

Lucas BALITEAU	Marguerite DELAVAL	Guillaume LEMOINE
Vincent BAWEDIN	Françoise DUHAMEL	Francis MEUNIER
Benjamin BIGOT	Stéphane LE GROS	Aryendra PAWAR

Ce groupe de travail s'est réuni le 8 février 2018 afin d'examiner le document d'objectifs des sites Natura 2000 suivant :

- FR3100477 Falaises et Pelouses du cap Blanc Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple ;
- FR3100478 Falaises du cran aux Œufs, du cap Gris Nez, dunes de Chatelet, marais de Tardinghen et dunes de Wissant ;
- FR3100479 Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, garennes et communaux d'Ambleteuse et d'Audresselles.

Étaient présent(e)s à cette réunion pour le CSRPN : Bernard BRIL, Jean-Pierre COLBEAUX, Françoise DUHAMEL, Stéphane LE GROS, Guillaume LEMOINE, Francis MEUNIER

Le groupe de travail a formulé un avis qui a ensuite été validé par l'ensemble de CSRPN par vote électronique (Avis n°2018-04).

III – 3) Groupe de travail Espèces

La coordination du groupe était assurée par Isabelle Poiret.

Composition du groupe :

Lucas BALITEAU

Guénaël HALLART

Cécile PATRELLE

Bernard BRIL

Jean-Christophe HAUGUEL

Damien TOP

Vincent COHEZ

Gildas KLEINPRINTZ

III-2-a) Réunion du 25 mai 2018

Étaient présent(e)s pour le CSRPN :

Thierry CORNIER, Marguerite DELAVAL, Philippe JULVE, Stéphane LEGROS, Cécile PATRELLE, Aryendra PAWAR, Olivier PICHARD, Franck SPINELLI, Anne TRANNOY

L'objectif de cette séance était de recueillir les observations du groupe de travail sur le paramétrage de la « méthode miroir espèces » établie afin de dimensionner les besoins de compensation dans le cadre du projet de canal Seine Nord Europe.

Plus précisément, l'avis du groupe était attendu sur les trois points suivants :

- la caractérisation des habitats d'espèces et leur niveau d'intérêt ;
- l'évaluation des pertes écologiques liées aux emprises temporaires du projet ;
- le catalogue de mesures pour le calcul des gains écologiques.

III-2-b) Réunion du 17 septembre 2018

Étaient présents pour le CSRPN : Jean-Christophe HAUGUEL Franck SPINELLI, Damien TOP

La séance était consacrée à l'examen du projet de la carrière « Bois des Tailles » présentée par la société Imerys TC en amont du dépôt officiel du dossier de demande d'autorisation.

III – 4) Groupe de travail Milieux marins et littoraux

La coordination du groupe en DREAL était assurée en 2018 par Julien Labalette.

En 2019, cette coordination sera assurée par Fanny Filippa.

Composition du groupe :

Vincent BAWEDIN

Jean-Pierre COLBEAUX

Christophe LUCZAK

Jean-Luc BOURGAIN

Françoise DUHAMEL

Francis MEUNIER

Bernard BRIL

Guillaume LEMOINE

Nicolas SPILMONT

Ce groupe n'a pas été réuni en 2018.

IV – Commission Régionale du Patrimoine Géologique

L'animation de la commission est assurée conjointement :

- par les conservatoires d'espaces naturels (CEN) Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Gaëlle Guyétant et Guillaume Chevallier) ;
- par la DREAL (Valérie Raevel) ;

Jean-Pierre COLBEAUX est le coordinateur scientifique du CSRPN, nommé lors de la séance plénière du 17 mars 2017.

La composition de la commission, validée en séance plénière du 27 avril 2017, est la suivante :

Pierre ANTOINE	Pierre DRON	Bruno MISTIAEN
Olivier AVERBUCH	François DUCHAUSSOIS	Christian NAIL
Pascal BARRIER	Christian DUVAUCHELLE	Thierry OUDOIRE
Yvonne BATTIAU-QUENEY	Alain GIGAUX	Alain TRENTESAUX
Jérôme CANIVÉ	Gérard GROS	Yannick VAUTIER
Jean-Pierre COLBEAUX	Geoffroy MAHIEUX	
Laurent DECHODT	Francis MEILLEZ	

Les experts associés sont :

Francis AMEDRO	Jean-Pierre GIEB	Francis ROBASZYNSKI
Françoise BERGERAT	Jeremy LEBRUN	Francis VAN LAETHEM
Alain BLIECK	Guillaume LEMOINE	Diane VIDIER
Jean-François DECONINCK	Christian LOONES	
Christian DUPUIS	Christian MONTENANT	

Les structures associées comprennent la Région Hauts-de-France, les Départements Aisne, Oise, Nord, Pas-de-calais et Somme, les délégations Nord Pas-de-Calais et Picardie de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction, les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois, Oise Pays de France, Caps et Marais d'Opale, Scarpe Escaut, les syndicats mixtes Eden 62, Baie de Somme Grand Littoral Picard, Baie de Somme 3 Vallées, Espace Naturel Lille Métropole, l'Office national des forêts, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Les principales missions de la CRPG se découpent en plusieurs volets

- Volet connaissance : elle suit l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG), rédige et prévalide les nouvelles fiches des sites de cet inventaire avant leur validation en séance plénière du CSRPN.
- Volet protection : elle participe à la réflexion globale sur la protection des sites intérêt géologique et propose notamment leur inscription aux listes départementales et sur certains d'entre eux la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG)
- Volet gestion : elle donne des avis ou des conseils sur des plans de gestion de sites.
- Volet valorisation : elle suit et participe le plan de communication sur l'IRPG

En 2018, la CRPG s'est réunie à quatre reprises les 6 février, 20 mars, 21 juin 2018 et 6 novembre 2018.

Ces réunions ont permis l'examen de nouvelles fiches pour compléter l'IRPG, la poursuite des travaux concernant le déploiement des APPG et l'élaboration d'un plan de communication sur l'inventaire. Une réflexion sur la déclinaison régionale de la méthodologie de l'inventaire a également été initiée lors de la dernière CRPG

En particulier, 13 fiches pré-validées par la CRPG le 6 novembre 2018 ont été présentées pour validation en séance plénière du CSRPN le 29 novembre 2018 (Avis n°2018-16) qui a par ailleurs entériné la mise en place d'une méthodologie régionale.

V - AVIS

Cette partie ne concerne que les avis dits « formels » du CSRPN, c'est-à-dire formalisés par un avis numéroté publié sur internet voire exceptionnellement par une note plus détaillée.

En outre, le CSRPN peut répondre à une sollicitation sans qu'un avis formel soit rédigé, en particulier lorsqu'il s'agit d'une sollicitation non prévue par un texte réglementaire (et donc facultative), destinée à recueillir des recommandations notamment.

Dans ce cas, la position ou les recommandations du CSRPN sont seulement consignées dans le procès verbal de la séance plénière ou dans le compte-rendu du groupe de travail.

Les avis formels du CSRPN sont émis selon trois modalités.

1 - En séance plénière directement après audition des personnes en charge du sujet ou sur proposition d'un groupe de travail. Dans ce cas, l'avis est pré-rédigé par le/la chargé(e) de mission de la DREAL ou de la Région en charge du sujet en fonction des débats en séance. L'avis est finalisé et signé par le Président.

2 - Par vote électronique, sur proposition d'un groupe de travail ou d'un(e) chargé(e) de mission de la DREAL ou de la Région. L'avis pré-rédigé est proposé au vote électronique après validation du président. L'avis finalisé est signé par le Président.

3 - Par expert délégué sur les demandes de dérogation espèces protégées qualifiées d'affaires courantes. Pour cela cinq experts délégués ont été nommés par le CSRPN lors de la séance du 17 mars 2017. L'avis est directement rédigé et signé par l'expert.

Le mode d'émission de l'avis est défini par le Président sur proposition du secrétariat du CSRPN.

Au total, le CSRPN a rendu 60 avis en 2018 dont : - 6 sur sollicitation de la Région ;
- 54 sur sollicitation de l'État (DREAL).

Avis rendus sur sollicitation de la Région		Avis rendus sur sollicitation de la DREAL	
Sujet	Nbre d'avis	Sujet	Nbre d'avis
Projet de SRADDET	1	Dérogation espèces protégées	39
Réserves Naturelles Régionales	5	Réserves Naturelles Nationales	4
		Natura 2000	3
		ZNIEFF	3
		Listes rouges régionales	2
		Espèces exotiques envahissantes	1
		Patrimoine géologique	1
		Plans d'actions quinquennaux des CEN	1
	Total		54
	6		

V – 1) Avis rendus sur sollicitation de la Région.

Les 6 avis rendus sur sollicitation de la Région ont concerné le projet de SRADDET et les réserves naturelles régionales (RNR).

V-1-a) Avis sur le projet de SRADDET

Le projet de SRADDET a été présenté aux membres du CSRPN lors de la séance plénière du 31 mai 2018. Il a fait l'objet d'une note détaillée adressée au président de la Région le 12 novembre 2018 ;

V-1-b) Avis sur les RNR

Le CSRPN a exprimé son avis sur les plans de gestion des réserves naturelles régionales (RNR) suivantes :

- > RNR des Prairies humides de la ferme du Moulin Fontaine, avis n°2018-03 rendu en séance plénière du 22 février 2018 ;
- > RNR des Prés du Moulin Madame (Sailly-sur-la Lys, Pas-de-calais), avis n°2018-05 ;
- > RNR de le Escaut rivière (Proville, Nord), avis n°2018-06 ;
- > RNR de Pantegnies (Pont-sur-Sambre, Nord), avis n°2018-07 ;
- > RNR des Monts de Baives (Baives, Nord), avis n°2018-08.

Les avis n°2018-05 à 08 ont été rendus lors de la séance plénière du 12 avril 2018.

Ces six avis sont favorables sous réserve de la prise en compte des recommandations énoncées en séance et synthétisées dans l'avis.

V – 2) Avis rendus sur sollicitation de la DREAL

Sur les 54 avis rendus sur sollicitation de l'État par l'intermédiaire de la DREAL, une grande majorité (39) concerne des demandes de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement dites « dérogations espèces protégées ». Les 15 autres avis concernent les réserves naturelles nationales, Natura 2000, l'inventaire ZNIEFF, les listes rouges régionales, les espèces exotiques envahissantes, l'inventaire régional du patrimoine géologique et les plans d'actions quinquennaux des conservatoires d'espaces naturels.

V-2-a) Avis concernant des demandes de dérogations espèces protégées

Le nombre d'avis rendus, 39, a très significativement augmenté par rapport à 2017 (18 avis). Cette augmentation est toutefois à relativiser étant donnée l'interruption du fonctionnement du CSRPN au 31 décembre 2016 et jusqu'à l'installation du nouveau conseil le 17 mars 2017.

Les avis sur les demandes de dérogations espèces protégées ont été rendus en grande majorité par expert délégué (37 avis). Deux avis ont été rendus en séance plénière.

V-2-a-a) Avis rendus par expert délégué

Pour mémoire, les avis experts-délégués sont rendus uniquement pour des affaires courantes désignées à la séance plénière d'installation du 17 mars 2017.

Sont qualifiées d'affaires courantes :

- les demandes de captures/inventaires sous réserve que les méthodes employées soient non létales et non mutilantes ;
- les demandes pour destruction/déplacement d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées ne concernant que des espèces et/ou habitats non menacés selon les référentiels des listes rouges régionales.

Lors de la même séance du 17 mars 2017, ont été désignés les cinq experts-délégués suivants :

Bernard BRIL	Jean-Christophe HAUGUEL	Stéphane LE GROS
Guénäel HALLART	Guillaume LEMOINE	

Les 37 avis experts-délégués ont traité :

- > 14 demandes de destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre, réparties entre le Pas-de-Calais (6), l'Aisne (3), le Nord (3) et l'Oise (2) ;
- > 11 demandes de captures/inventaires dont 8 pour des amphibiens ;
- > 5 demandes de destruction d'espèces protégées de flore non menacée (4 concernant l'Ophrys abeille et 1 le Panicaut maritime) dans le cadre de projets d'aménagement ;
- > 3 demandes concernant le Goéland argenté (2 pour gestion de population et 1 pour destruction d'aire de reproduction) ;
- > 3 demandes relatives à des problèmes de sécurité (destruction d'un nid de Cigogne blanche, destruction de nids de Choucas des tours, abattage d'un Orme lisse ;
- > 1 demande liée à la gestion d'une espèce exotique envahissante (Lindernie fausse-gratiolle) impactant une frayère à Brochet.

Les avis rendus ont été soit favorables, soit favorables avec réserves.

V-2-a-b) Avis rendus en séance plénière.

> Séance plénière du 12 avril 2018 : avis favorable avec réserves sur la demande des mytiliculteurs de la Somme et du Pas-de-Calais pour perturbation intentionnelle et destruction de goélands argentés afin de protéger les naissains de moules de bouchot (avis n° 2018-ESP-13).

> Séances plénières des 31 mai et 25 septembre 2018 : avis défavorable sur la demande de la commune d'Ambleteuse pour destruction d'*Orchis morio*, *Carex trinervis* et *Ophrys apifera* pour la construction d'un terrain de football synthétique (avis n°2018-ESP-15).

V-2-b) Avis concernant des réserves naturelles nationales (RNN)

Le CSRPN a exprimé 4 avis concernant :

- > l'évaluation de la convention de gestion de la RNN des Marais d'Isle (Aisne) avant reconduction, avis n°2018-01 émis suite à consultation électronique du 30 janvier au 19 février 2018
- > le plan de gestion de la RNN des Marais d'Isle, avis n°2018-13 rendu en séance plénière du 25 septembre 2018 ;
- > l'abattage sélectif et sécuritaire de Frêne commun en bordure de la RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans sur-l'Aa (Pas-de-calais), avis n°2018-12 émis suite à consultation électronique du 5 au 18 novembre 2018 ;
- > le plan de gestion de la RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans sur-l'Aa (Pas-de-calais), avis n°2018-18 rendu en séance du 29 novembre 2018.

Ces avis sont favorables ou favorables avec réserves.

V-2-c) Avis concernant Natura 2000

Le CSRPN a exprimé 3 avis sur :

1/ Les documents d'objectifs des sites

- ZSC FR3100477 : « Falaises et pelouses du cap Blanc-Nez, du Mont d'Hubert, des Noires Mottes, du Fond de la Forge et du Mont de Couple »
- ZSC FR3100478 : « Falaises du Cran aux oeufs et du cap Gris-Nez, dune du Châtelet, marais de Tardinghen, dunes de Wissant »
- ZSC FR3100479 : « Falaises et dunes de Wimereux, estuaire de la Slack, garennes et communaux d'Ambleteuse-Audresselles »

=> Avis n°2018-04 émis sur proposition du groupe de travail Espaces et voté électroniquement du 6 au 21 mars 2018 (favorable avec remarques à prendre en compte).

2/ La liste locale 2 des activités (projets, manifestations, interventions...) ne relevant actuellement d'aucun encadrement administratif devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dans le département de la Somme

=> Avis n°2018-11 émis lors de la séance plénière du 20 juin 2018 (favorable sous réserve de recommandations).

3/ Le retrait du schéma départemental de gestion cynégétique de la liste locale 1 des projets/plans/programmes devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 dans la Somme.

=> Avis n°2018-14 émis lors de la séance plénière du 25 septembre 2018 (favorable sous réserve du respect des recommandations formalisées par le CSRPN dans une note de cadrage de portée régionale).

V-2-d) Avis concernant l'inventaire ZNIEFF

Trois avis CSRPN portent sur ce thème.

1/ Avis n°2018-09 validant les référentiels Flore vasculaire et Bryophytes Hauts-de-France (liste espèces déterminantes de ZNIEFF et listes rouges régionales), émis en séance plénière du 20 juin 2018 ;

2/ Avis n°2018-10 validant pour partie l'actualisation 2017 des ZNIEFF du Nord-Pas-de-Calais ;

3/ Avis n°2018-19 concernant la méthodologie pour arrêter une liste des espèces déterminantes de ZNIEFF pour la faune en Picardie

V-2-e) Avis concernant des listes rouges régionales

En 2018, trois listes rouges ont été validées par le CSRPN.

1/ Les listes rouges Hauts-de-France pour la flore vasculaire et les bryophytes (avis n°2018-09 émis en séance plénière du 20 juin 2018 et validant également la liste d'espèces déterminantes de ZNIEFF)

2/ La liste rouge des araignées du Nord Pas-de-Calais (avis n°2018-15 émis en séance du 25 septembre, sous réserve de recommandations).

V-2-f) Avis relatif aux espèces exotiques envahissantes

L'avis du CSRPN a été demandé concernant la stratégie à adopter pour la gestion de la Lindernie fausse gratiole en Moyenne vallée de l'Oise (avis n°2018-17 émis en séance du 29 novembre 2018).

V-2-g) Avis relatif à l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG)

Lors de la séance du 29 novembre 2018, le CSRPN a validé 13 nouvelles fiches de l'IRPG ainsi que plusieurs points de méthode dans son avis n°2018-16.

V-2-h) Avis sur les plans d'actions quinquennaux des conservatoires d'espaces naturels (CEN)

Dans le cadre du renouvellement de l'agrément des CEN Nord Pas-de-Calais et Picardie, le CSRPN a rendu un avis favorable à l'évaluation de leurs plans d'actions quinquennaux (2012-2017) respectifs et à la mise en œuvre du plan d'action quinquennal 2018-2022 commun (avis n°2018-02 émis lors de la séance plénière du 22 février 2018).

Le présent rapport d'activité a été validé en séance plénière du 28 février 2019 sous réserves des modifications énoncées au procès verbal de cette réunion.

Fait à Amiens
Le

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

Franck SPINELLI